L'ÉCLÉPANAIS

N° 51 / SEPTEMBRE 2026

Distribué par GRANEC

COMMUNE D'ÉCLÉPENS



Photo de Stéphanie Mury

Agenda :

- **7 octobre** – Conseil communal
- **7 novembre** – Repas soutien Ski-Club La Sarraz – grande salle Eclépens
- **13-14 novembre** – Salon des Côtes-de-l'Orbe – Daillens
- **26 novembre** – Vente du vin de la commune
- **29 novembre** – Scrutin fédéral
- **2 décembre** – Conseil communal
- **5 décembre** – Téléthon – Jeunesse Eclépens – devant l'Auberge
- **5 décembre** – Château d'Eclépens - Noël au caveau
- **6 décembre** – Echo du Mauremont – Concert de l'Avent – Temple La Sarraz
- **11 décembre** – Noël des Aînés
- **12 décembre** - Distribution des sapins de Noël

MOT DU SYNDIC



L'été très sec s'éloigne doucement pour laisser place aux couleurs de l'automne, et avec lui, le rythme de notre village reprend son cours habituel. J'espère que ces derniers mois vous ont permis de vous ressourcer, de partager des moments précieux en famille ou entre amis, et de profiter de la douceur de notre belle région.

Pour notre jeunesse, les vacances ont laissé la place aux bancs d'école. La rentrée de septembre est toujours un moment charnière, empreint d'excitation et de nouveaux défis. Je souhaite à tous nos écoliers, étudiants, apprentis, ainsi qu'aux enseignants et maîtres d'apprentissage, une excellente année scolaire, pleine de découvertes et de réussites.

Cette rentrée revêt également une saveur toute particulière pour les autorités communales. Quelques mois après notre élection et notre entrée en fonction officielle pour cette législature 2026-2031, la nouvelle Municipalité prend progressivement ses marques.

Les dossiers qui nous attendent pour les mois à venir sont nombreux et stimulants. Qu'il s'agisse de la gestion durable de nos infrastructures, du maintien de la qualité de nos services de proximité, des questions budgétaires qui animeront nos prochaines séances, ou de la préservation de notre environnement local, nous mettons toute notre énergie à bâtir un « Eclépens » dynamique, accueillant et solidaire. Ces projets, nous ne les mènerons pas seuls : le dialogue constant avec notre Conseil communal et l'implication de chacun d'entre vous demeurent le moteur de notre vie locale.

Le tissu associatif et les rencontres citoyennes participent à la vie de notre village et de notre région. Je me réjouis de vous croiser au fil des manifestations automnales, lors des séances publiques ou simplement au détour d'une rue du village, pour échanger.

Etienne Morier-Genoud, Syndic

CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS

Du 29 août au 14 novembre 2026, profitez du contrôle gratuit des champignons les samedis et lundis de 17h00 à 18h00 au collège des Chavannes à Cossonay (sauf le lundi 12 octobre).
Une permanence est également assurée à Echallens, au local de la Rovina, les samedis de 15h00 à 16h00.

En dehors de ces heures, vous pouvez contacter les responsables à leur domicile (Mme Bocherens au 021 861 25 00 ou M. Froidevaux au 079 545 72 30) ou consulter le site www.vapko.ch pour plus d'informations.

Règles de cueillette dans le canton de Vaud :

- **Limite : 2 kg par jour et par personne.**
- **Horaires : Uniquement de 7h00 à 20h00.**



RECHERCHE AMBASSADEURS DU TRI/DECHETTERIE

Tu as entre 14 et 16 ans et le travail à l'extérieur ne te fait pas peur ?

L'environnement et le recyclage sont des sujets qui t'intéressent !

Alors n'attends plus et rejoins notre équipe de jeunes Ambassadeurs motivés !

Participe à l'aventure des AMBASSADEURS DU TRI

HORAIRES :
LE MERCREDI 16H à 18H
LE SAMEDI 8H30 à 11H30

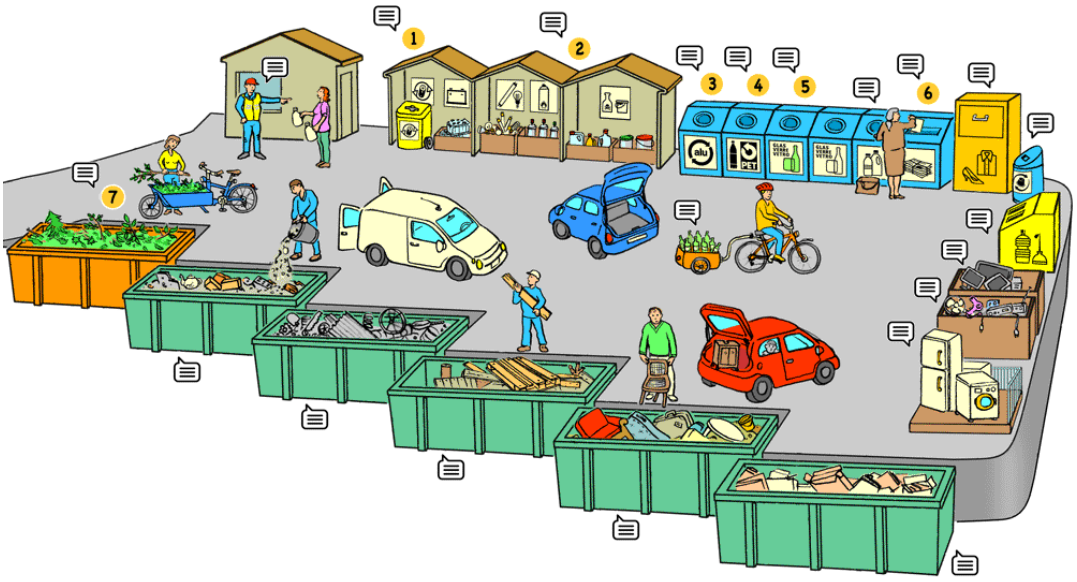

Pour plus d'informations et/ou pour t'inscrire, envoie ta candidature à :

admin@eclepens.ch

On se réjouit déjà de te compter parmi nous

VENTE DE BOIS DE FEU

La commune d'Eclépens vend du bois de feu à ses habitants. Ce bois a été coupé sur notre territoire communal. Il est disponible de suite.



Il reste actuellement **10 stères à vendre**. Les commandes seront traitées selon le principe du **« premier arrivé, premier servi »**.

Veuillez transmettre votre commande par courriel à : voirie@eclepens.ch ou par téléphone au 079 219 32 09. Vous serez contacté pour fixer la date de livraison.

Prix :	CHF 90.- le stère
Livraison :	CHF 10.- le stère

ÉMONDAGE DES HAIES ET ÉLAGAGE DES ARBRES

Nous vous rappelons qu'en bordure des routes et des chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les articles 8 et 10 du règlement d'application du 19 janvier 1994 et la loi du 10 décembre 1991 sur les routes.



Emondage des haies

a) **à la limite de propriété : hauteur 2 m.;**
b) **à une hauteur maximale de 0.60 m. lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m. dans les autres cas.**

Elagage des arbres

a) **au bord des chaussées : à 5 m. de hauteur et à 1 m. à l'extérieur ;**
b) **au bord des trottoirs : à 2.50 m. de hauteur et à la limite de propriété.**

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, **ainsi que de ramasser sur la voie publique les résidus tombés des arbres sis sur leur propriété**. Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

En cas d'élimination de gros volumes de déchets verts, vous êtes priés de contacter au préalable M. Michel Chuard, municipal (079.241 61 91).



Lutte contre le bruit : En vertu du Règlement de police, nous vous rappelons que les travaux bruyants, tels que taille-haie, tondeuse, etc…, sont interdits le dimanche et les jours fériés, avant 7h et après 22h en semaine, ainsi que durant les repas de midi.

Nos employés communaux s'efforcent au mieux d'entretenir les bords de route et les trottoirs. Les produits de traitement ayant été abolis, les méthodes employées actuellement demandent plus de temps. Nous vous remercions par conséquent de votre compréhension et de votre indulgence.

VOL DANS VEHICULES



Plusieurs vols ont récemment été signalés à Eclépens dans des véhicules qui avaient été laissés ouverts.

La prudence est donc de mise. Même pour une courte absence, pensez à **verrouiller systématiquement votre véhicule** et à ne laisser aucun objet de valeur visible à l'intérieur.
Il est également recommandé de bien fermer et verrouiller les portes et fenêtres de votre domicile, en particulier lors de vos absences.

Quelques secondes suffisent pour sécuriser votre véhicule ou votre maison et ainsi réduire les risques de vol.

Soyons vigilants et adoptons les bons réflexes.

CONCOURS PHOTOS 📸

Vous aimez photographier notre commune et ses paysages ? **Participez à notre concours photos pour le calendrier 2028 !** Nous recherchons de belles images mettant en valeur notre commune au fil des saisons 🌸🌻🍂❄️

Nous souhaitons **illustrer notre commune au fil des quatre saisons**. C'est pourquoi nous lançons le concours dès maintenant, afin de vous laisser le temps de capturer les plus beaux paysages de notre commune, au printemps, en été, en automne comme en hiver.

📷 **Conditions de participation**

- Le concours est ouvert à **tous les habitants**.
- Les photos doivent obligatoirement être en **format paysage (horizontal)**.
- Les photos peuvent représenter la commune et ses paysages à différentes périodes de l'année, maximum 2 photos par saison.
- **Date limite d'envoi : 31 août 2027.**



📩 **Comment participer ?**

Envoyez vos photos jusqu'au **31 août 2027** à l'adresse suivante : controle.habitant@eclepens.ch
Les meilleures photos seront sélectionnées pour l'illustration du calendrier 2028.

Alors, à vos appareils photos ! Nous nous réjouissons de découvrir vos plus beaux clichés et de faire vivre **les quatre saisons d'Eclépens dans le calendrier 2028**.

VENTE DE VIN

La vente de vin de la commune aura lieu au local de la Voirie, Rapille-Dessous 26A

le jeudi 26 novembre 2026 de 17h à 19h

Pinot gris	50 cl	CHF 10.-
Pinot noir	50 cl	CHF 9.-
	70 cl	CHF 13.-
Carton de 6 verres		CHF 20.-

Paiement comptant



Munissez-vous d'emballages pour le transport de vos bouteilles

---

PAS DE DECHETS DANS LES WC - SVP



Une panne du dégrilleur, qui extrait les éléments solides des eaux usées à la STEP d'Eclépens, a contraint le service de voirie à effectuer le travail d'extraction des déchets solides de manière manuelle. Le tas photographié est une partie d'un seul jour d'évacuation des eaux à l'épuration.

Nous devons malheureusement constater qu'il a beaucoup de pattes, chiffons, serviettes hygiéniques, tampons… jetés dans les toilettes ! Ces déchets créent des problèmes pour les pompes et engendrent des coûts que l'on pourrait éviter.

La Municipalité rappelle qu'il est interdit d'éliminer ses déchets dans les WC et vous remercie pour votre collaboration.

STEP DE L'ASSOCIATION INTERCOMUNNALE EHVV

La construction de la future STEP intercommunale EHVV a débuté le 1er septembre 2026 au Pré-Moré à La Sarraz.



Cette station d'épuration traitera les eaux usées des 10 STEP actuelles des communes de La Sarraz, Eclépens, L'Isle, Pompaples, Orny, Cuarnens, Mont-la-Ville, La Chaux, Chevilly, Ferreyres, Moiry, Dizy, La Praz, Chavannes-le-Veyron et Mauraz.



Les micropolluants seront également traités. Cela améliorera la qualité des eaux rejetées dans La Venoge.

Notre STEP actuelle, construite en 1968, ne répond plus aux normes. La mise en service de la STEP est prévue pour fin 2028, début 2029.

Vous pourrez accéder à des informations concernant l'évolution de la construction de la STEP sur le site internet EHVV à l'adresse suivante : **www.ehvv.ch**

GONDOUX - RAPILLES

TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DES EAUX USEES ET DES EAUX CLAIRES

La première étape des travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires de Gondoux-Dessus => La croisée Rapille-Dessus est programmée la semaine du 5 octobre 2026, avec la fin des travaux du 1er tronçon prévue pour mi-décembre 2026.



La deuxième étape qui concernera La Rue de la Rapille-Dessus est programmée en début 2027.
En plus des travaux de mise séparatif des eaux usée et des eaux claires, les autres services dont, l'AIEM pour l'eau potable, la Romande Energie pour l'électricité, CADCIME pour le chauffage et SWISSCOM pour la téléphonie profiteront des fouilles pour mettre à jour leurs réseaux respectifs.

L'éclairage public fera également l'objet de travaux visant à économiser l'énergie.

Les plans généraux d'exécution sont accessibles via QR code ci-joint ou par le lien ci-après : https://web.tresorit.com/l/ebKX2#FOh_RzTqmYMlKZWhSyHPVg

STOP SUICIDE



- STOP SUICIDE, actif depuis plus de 25 ans, œuvre à prévenir le suicide des jeunes en Suisse et à briser le tabou autour de cette question.
- Chaque année dès le 10 septembre, Journée mondiale de prévention du suicide, l'association lance sa campagne #LÀPOURTOI.
- En 2026, la campagne est menée en partenariat avec ontécoute.ch et porte sur l'estime de soi et l'image corporelle.
- Une dizaine de vidéos donnent la parole à des jeunes qui témoignent de leurs expériences et abordent notamment la peur du jugement, les pensées suicidaires et les relations sociales.
- Quatre podcasts réunissent des professionnel·les de la santé et du social pour apporter leur éclairage sur ces problématiques.
- Un volet spécifique est consacré à l'impact de l'estime de soi et de l'image corporelle dans la pratique sportive des jeunes, avec le soutien du service cantonal du sport de Genève.
- Les vidéos sont disponibles dès le 10 septembre 2026 sur les réseaux sociaux et les sites de STOP SUICIDE et ontécoute.ch. Les podcasts sont accessibles sur les principales plateformes d'écoute.
- Besoin d'aide ? 143 pour les adultes et 147 pour les jeunes, 24h/24 et 7j/7. Des informations et du soutien sont également disponibles sur ciao.ch et ontécoute.ch.
-

AIEM – NUMERO D'URGENCE – FUITE SUR RESEAU

En cas de problème lié aux fuites sur le réseau d'eau potable, il est important de contacter directement les services compétents afin de permettre une intervention rapide et adaptée.

Pour **tout problème concernant une fuite d'eau potable sur le réseau principal de l'AIEM**, les citoyens sont invités à appeler le :

079/471 35 41

Pour **les autres problèmes liés à l'eau potable**, il convient de contacter le :

021/866 64 08

Afin de faciliter et d'accélérer le traitement de votre demande, nous vous invitons à contacter directement les numéros indiqués ci-dessus plutôt que les municipaux ou le service de voirie. Merci pour votre compréhension et votre collaboration !

INFORMATION A LA POPULATION

Début des travaux de construction des logements LADA

Nous avons le plaisir d'informer la population que les travaux de construction du nouvel immeuble de **40 logements adaptés avec accompagnement (LADA)** débuteront prochainement.

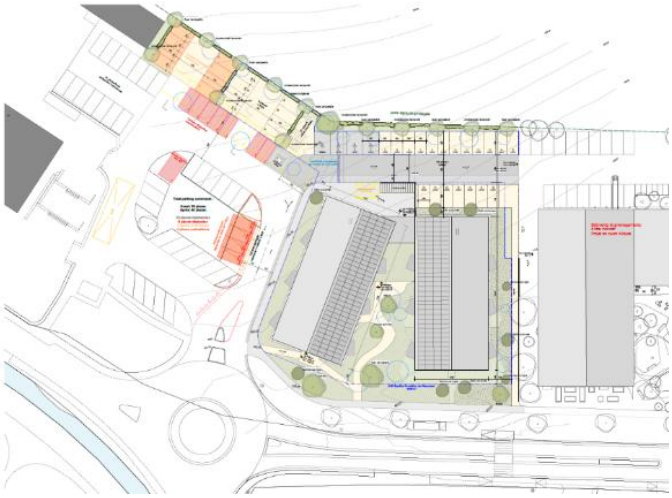

Ces logements sont destinés notamment aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Ils permettront aux futurs habitants de conserver leur autonomie dans un environnement adapté, sécurisé et favorisant le lien social.



Le projet prévoit des appartements conçus selon les exigences spécifiques des LADA, ainsi que des espaces pour les écoles et d'un espace à disposition de la commune.

Le démarrage du chantier constitue une étape importante dans la réalisation de ce projet et dans le développement d'une offre de logements adaptée aux besoins de la population.

Nous remercions d'ores et déjà les riverains et la population pour leur compréhension durant la période des travaux. Des nuisances temporaires liées au chantier, notamment en matière de bruit et de circulation, pourront survenir.
Nous nous réjouissons de la concrétisation de ce projet au service de la population.



Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel automne